



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2060356
dossier lié n° 9800018

Maisons-Alfort, le 23 janvier 2007

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
BRASAN, n° intrant 2060356**

LA DIRECTRICE GENERALE

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 13 octobre 2006 d'un dossier, déposé par Syngenta Agro SAS, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation BRASAN.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence COLZOR TRIO, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9800018, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2009 ;

Considérant cependant que la composition intégrale déclarée pour BRASAN n'est pas strictement identique à celle déclarée pour COLZOR TRIO, un des coformulants étant de nature différente, un autre se trouvant à une teneur supérieure ;

L'Afssa émet un avis défavorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation BRASAN, présentée par Syngenta Agro SAS.

Pascale BRIAND